

## Convocation



Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**lundi 20 mars 2023 à 20h00**  
**À Couvet, Hôtel-de-Ville, salle du Conseil général**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Procès-verbaux des séances des 21 novembre et 12 décembre 2022
3. Lettres et pétitions
4. Nomination d'un membre à la Commission de gestion et des finances en remplacement de M. Malo Bortolini (PLR)
5. Recevabilité matérielle de l'initiative communale « + de démocratie à Val-de-Travers »
6. Demande de crédit de 93'000 francs TTC, en vue du remplacement de l'ensemble des cartes d'accès aux containers Molok
7. Demande de crédit de 98'000 francs pour l'achat du mobilier nécessaire pour équiper la nouvelle bibliothèque de Longereuse
8. Classement de la motion du groupe POP visant la création d'un parlement des jeunes
9. Classement de la motion du groupe POP "Extinction éclairage nocturne de la Commune"
10. Communications du Conseil communal
11. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 22 février 2023

**LE CONSEIL COMMUNAL**

**ANNEXES :**

- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour (sauf point 5 qui sera transmis ultérieurement)

